



Doc. 16204
23 juin 2025

L'érosion de la liberté de la presse à travers les violences contre les journalistes au Moyen-Orient

Proposition de résolution

déposée par Mme Saskia KLUIT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis le 7 octobre 2023, au moins 184 journalistes et professionnels des médias, principalement palestiniens, ont été tués dans le conflit entre Israël et Gaza, ce qui en fait la guerre de l'histoire récente la plus meurtrière pour les journalistes. Selon le Comité pour la protection des journalistes (organisation à but non lucratif), au moins 17 d'entre eux ont été tués en lien direct avec leur travail à Gaza, au Liban et en Israël.

Parmi les victimes:

- Bilal Jadallah, éminent journaliste et président de Press House-Palestine, a été tué lors d'une frappe aérienne israélienne le 19 novembre 2023;
- Ayat Khadoura, journaliste indépendante et podasteuse, a péri avec sa famille lors d'une frappe contre sa maison à Beit Lahia;
- Samer Abu Daqqa, caméraman d'Al Jazeera, a été mortellement blessé par une frappe de drone alors qu'il couvrait une attaque précédente contre une école gérée par les Nations Unies.

Au-delà de ces meurtres, la liberté de la presse est mise à mal par des mesures législatives et l'intimidation politique. La Knesset israélienne examine notamment un projet de loi visant à criminaliser les journalistes dont les reportages sont cités par les juridictions internationales.

Ces évolutions témoignent d'une menace plus large et urgente pour la liberté de la presse dans le monde. La violence, l'impunité et la répression judiciaire contre les journalistes portent atteinte non seulement à la liberté d'expression, mais aussi à la responsabilité démocratique et au droit d'informer et d'être informé.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner d'urgence ces menaces – notamment les assassinats, les intimidations et les législations répressives – et évaluer leurs implications sur les normes internationales protégeant les professionnels des médias. Elle doit également se demander si de telles actions sont compatibles avec les valeurs et les obligations liées au statut de membre ou de partenaire des différents organes du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

KLUIT Saskia, Pays-Bas, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BIEJAT Magdalena, Pologne, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CATHALA Gabrielle, France, GUE
ÇELENK Sevilay, Türkiye, GUE
DALLE Benjamin, Belgique, PPE/DC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
IKIĆ BANIČEK Kristina, Croatie, SOC
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
MARIE Didier, France, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
MOONEN Carla, Pays-Bas, ADLE
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
PRAMMER Agnes Sirkka, Autriche, SOC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
REGOL Sandra, France, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SEBAIHI Sabrina, France, SOC
THIÉBAULT-MARTINEZ Céline, France, SOC
VELDHOEN Gala, Pays-Bas, SOC
YILDIZ Zeynep, Türkiye, NI

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe